

## *Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire*



**affilié à la Fédération Autonome de l'Éducation Nationale**



- La DÉVALORISATION MORALE ET SOCIALE de notre profession.
- La perte considérable de notre POUVOIR D'ACHAT.
- Le RENONCEMENT, le LAXISME, la DÉMAGOGIE et l'ABAISSEMENT DES EXIGENCES.
- La multiplication des actes d'INCIVILITÉ et de VIOLENCE et l'IMPUNITÉ pour leurs auteurs.
- Le PASSAGE AUTOMATIQUE EN CLASSE SUPÉRIEURE.
- Le POUVOIR ACCRU DONNÉ AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT, AUX INSPECTEURS, AUX PARENTS.
- La DÉGRADATION CONTINUE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

### **CONTRE**

### **Le SIAES - FAEN DÉFEND L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET SES VALEURS :**

- RESPECT DES PROFESSEURS ET DES CPE, de leurs missions d'INSTRUCTION et d'éducation.
- Respect de la LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE des enseignants.
- Reconnaissance des prérogatives collégiales des professeurs en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.
- RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORITÉ et d'une ambiance de travail propice à la TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE et à la réussite de chaque élève en fonction de ses capacités.
- Revalorisation des diplômes, conservant leur caractère national, afin de redonner à l'École de la République son rôle d'ascenseur social.
- Nous réaffirmons, contre les pseudo-pédagogues des « sciences de l'éducation », que le savoir n'est pas inné mais s'acquiert par l'effort, et que seul un spécialiste de sa discipline peut transmettre ce qu'il a acquis et ce pour quoi il a été formé.

**Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs, et non devenir des animateurs socio-culturels...**



*Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré*



**Fédération Autonome de l'Éducation Nationale**

### **Le SIAES - FAEN DÉFEND VOS INTÉRÊTS MATÉRIELS ET MORAUX :**

- Des salaires revalorisés (augmentation du point d'indice, grilles indiciaires revalorisées).
- Respect des contractuels par une réelle prise en compte de leurs difficultés d'exercice.
- Limitation des affectations sur plusieurs établissements très éloignés les uns des autres.
- Maintien des concours nationaux de recrutement.
- Reconnaissance des diplômes acquis.
- Diminution de l'effectif des classes pour dispenser un enseignement de qualité.
- Droit à une véritable formation pour faciliter la prise en charge des classes.
- Droit à une formation de qualité, sur le temps de travail, permettant de préparer sereinement et efficacement les concours de recrutement.
- Augmentation du contingent de Congés de Formation Professionnelle.
- Véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- Reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier propres à chaque discipline.
- Revalorisation des pensions civiles. Renégocier une réforme des retraites (pouvoir partir plus tôt, sans décote, avec prise en compte de la spécificité et de la pénibilité de nos métiers).

**À la CCPA, VOTEZ pour la liste SIAES**

**Au CTA et au CTM, VOTEZ pour la liste**

